

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

21 octobre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N ° II-CL55

présenté par  
Mme Ménard

-----

**ARTICLE 38****ÉTAT B****Mission « Immigration, asile et intégration »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Immigration et asile	50 000 000	0
Intégration et accès à la nationalité française	0	50 000 000
<b>TOTAUX</b>	50 000 000	50 000 000
<b>SOLDE</b>	0	

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Transférer 50 000 000 euros de l'action 11 " Accueil des étrangers primo arrivants " du programme 104 " Intégration et accès à la nationalité française " vers l'action 03 "Lutte contre l'immigration irrégulière" du Programme 303 "Immigration et asile".

En 2019, l'Espagne a réussi à réduire de moitié les flux de migrants clandestins, grâce à la coopération avec le Maroc. Le nombre de migrants clandestins arrivés, par voies maritime et terrestre a atteint entre le 1er janvier et le 14 octobre 24 159 personnes soit une baisse de 50,3% par rapport à l'année dernière. Le ministère espagnol de l'Intérieur explique notamment cette baisse par "le rôle important que joue le Maroc pour freiner les flux de migrants" clandestins.

Pendant ce temps là en France, certains estiment le nombre d'immigrés clandestins entre 200 000 et 400 000 personnes... Emmanuel Macron avait évoqué l'idée de hotspots comme réponse à la crise migratoire. Où en est le gouvernement?